

FMS No 305
CHAMPIONNAT SUISSE DE TRIAL
TRAMELAN
DIMANCHE 2 juillet 2017

REGLEMENT PARTICULIER



1. HORAIRE

Catégories	Contrôle	Départ	Tour	Zone	Temps
ELITE	10H00-10H45	11H00	5	8	6H00
EXPERT	09H30-10H15	10H30	5	8	6H00
OPEN+CHALLENGE	08H00-08H45	09H00	4	8	6H00
JUNIOR	08H00-08H45	09H00	4	8	6H00
FUN	09H00-11H00	libre dès 9h00	4	8	avant 16h00
OLD-TIMER	09H00-11H00	libre dès 9h00	4	8	avant 16h00

2. ORGANISATEUR :

Moto Sport Tramelan (E91)

3. LIEU :

Carrière Huguelet, Tramelan

4. INSCRIPTIONS :

Formulaire d'inscription FMS

5. DELAI D'INSCRIPTION :

16 juin 2017

6. FINANCE D'INSCRIPTION :

Fr. 50.- à payer sur place

Fr. 30.- pour la catégorie FUN et les coureurs de moins de 20 ans

Fr. 10.- pour les suiveurs avec licence

Fr. 25.- pour les suiveurs sans licence

Majoration de Fr. 20.- pour les inscriptions sur place (sauf cat. FUN, OLD-T. et suiveurs)

7. ESSENCE :

Sans plomb

8. CATEGORIES ADMISES :

Elite-Expert-Open- Challenge-Junior-Fun

9. NOMBRE DE COUREURS :

Illimité

10. PRIX :

Chaque participant reçoit un prix souvenir :

Les 3 premiers de chaque catégorie (sauf les FUN et OLD-TIMER puisqu'il n'y a pas de classement) reçoivent un prix spécial

11. SEANCE DU JURY :

Dimanche 02.07.17 : 08h00 et 18h00

12. ORGANISATION :

Président : Philippe Domeniconi, Haut du Village 20, 2536 Plagne (079/682 16 90)

Directeur de course : Gabor Pizzolon, Mont Cornu 67, 2300 La Chaux-de-Fonds

13. FMS :

Commissaire sportif : Florian Pizzolon

14. ENTRAINEMENT :

Autorisé à l'emplacement prévu à cet effet

15. PARCOURS :

4 km

16. DISTRIBUTION DES PRIX :

30 minutes après la course à la cantine

17. ZONE :

Chronométrée temps : 1.30 min. max

18. INTERZONE :

Le parcours et le sens de rotation de l'interzone doit être respecté par chaque coureur ainsi que son suiveur sous peine d'exclusion.

19. SUIVEURS :

Les suiveurs doivent porter le dossard prêté par l'organisation.

20. ENGAGEMENT :

Les pilotes doivent être en possession d'un permis de conduire.

21. TEMPS DE CARENCE :

Départ : 20 minutes, arrivée : 20 minutes

Pénalité : 1 point par minute

Le commissaire FMS

Le directeur de course